



## DOSSIER N° PC02632614M0010M02

Demande du : 17/09/2025

Affichée le : 18/09/2025

Pour : **modification piscine**

Adresse du terrain : **293, chemin de la Bistoure**

Cadastré : F 352

Déposé par :

**MONTEIRO Julien**  
**293, chemin de la Bistoure**  
**26130 Saint-Restitut**

### OBJET : Rejet tacite de permis de construire.

Madame, Monsieur,

Par lettre en date du 07/10/2025, il vous avait été demandé certaines pièces complémentaires qui ne nous sont pas parvenues à ce jour.

Le délai de trois mois qui vous était imparti pour répondre est dépassé, votre dossier fait donc l'objet d'une décision tacite de **rejet de permis de construire**.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Fait à Saint-Restitut, le 19 janvier 2026

Le Maire,  
Christine FOROT



*La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.421-2-4 du Code de l'Urbanisme.*